



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Loi sur l'alcool
Pour tout renseignement	Thomas Maier, Conseiller national, tél. +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne Tél +41 31 311 33 03, Courriel suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	3 juin 2015

Les Vert libéraux interpellés par les absurdes privilèges fiscaux pour les distilleries

La discussion sur la loi sur l'alcool tourne de plus en plus à la farce. L'année dernière, le Conseil national a décidé une imposition fiscale inique et bureaucratique du rendement – contre l'avis des Vert libéraux. Aujourd'hui ce même parlement a abandonné cet impôt, et en lieu et place a inscrit dans la loi un privilège fiscal de taille pour les distilleries suisses, ce qui revient à un subventionnement indirect. Le Conseiller national Thomas Maier souligne: « Pour les Vert libéraux il n'existe aucune raison valable de vouloir protéger légalement les producteurs de spiritueux suisses. Au lieu de réclamer des subventions et des mesures de protection, les distilleries devraient miser sur l'innovation, la créativité et des produits suisses de haute qualité. »